



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crédit

Question écrite n° 88305

Texte de la question

Mme Arlette Grosskost souhaite interpeller M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des familles surendettées à cause des crédits renouvelables. Elle souhaiterait savoir s'il pourrait être envisageable que les assurances souscrites par les emprunteurs au moment de la signature du contrat couvrent un maximum de risques : décès, santé, mais aussi chômage, diminution de revenus ou encore changement de situation familiale.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88305

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2313